



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction des Relations et des Ressources Humaines

DRRH/18-776-113 du 16/04/2018

APPEL A CANDIDATURE : DIRECTEUR(TRICE) D'ÉCOLE PRIMAIRE, ADJOINT(E) DU DIRECTEUR DE L'EI PACA DE MANOSQUE

Destinataires : Mesdames et messieurs les personnels titulaires enseignants du 1er degré

Dossier suivi par : Mme VIALLET - DRRH - ce.drrh@ac-aix-marseille.fr - Tel : 04 42 91 70 50

Le poste de directeur(trice) d'école primaire, adjoint(e) du chef d'établissement, directeur de l'EI-PACA, est vacant à la rentrée scolaire 2018.

Cet emploi est réservé à un enseignant titulaire du 1^{er} degré.

Les candidatures sont à faire parvenir à la Direction des Relations et Ressources Humaines, sous couvert de l'IA DASEN du département d'origine avant le 25 mai 2018.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

APPEL A CANDIDATURES

ECOLE INTERNATIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, MANOSQUE POSTE VACANT DE DIRECTEUR D'ECOLE

L'académie d'Aix-Marseille recrute pour l'école internationale - Provence Alpes Côte d'Azur (EI-PACA) sise à Manosque, département des Alpes de Haute - Provence, **un(e) directeur(trice) d'école primaire, adjoint(e) du chef d'établissement, directeur de l'EI-PACA**. Cet emploi, **est réservé à un enseignant titulaire du 1^{er} degré**.

Déchargé(e) complètement de service d'enseignement, il(elle) exerce dans le contexte complexe d'un enseignement multilingue assuré à parité, 50 % en français et 50 % en langue dite de section, par 36 enseignants pour près de 350 élèves de la PS de maternelle au CM2. L'EI-PACA comprend également un collège et un lycée, proposant des cursus international et européen. Elle scolarise prioritairement les enfants des personnels recrutés au titre du programme *International thermonuclear experimental reactor* (ITER) associant, au sein de ITER organization, les pays membres (Chine, Etats-Unis, Inde, Japon, Russie) et l'Union Européenne.

Sous la responsabilité fonctionnelle du directeur de l'EI-PACA, le(la) directeur(trice) adjoint(e) pour le 1^{er} degré est chargé(e) de l'organisation et du fonctionnement de l'école primaire.

Sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Manosque et en relation étroite avec le pôle ressource de circonscription, il(elle) assure la coordination pédagogique de l'équipe enseignante du 1^{er} degré, constituée de professeurs des écoles et de contractuels français (14) ou étrangers (22), tous recrutés sur profil.

Compte tenu de l'hétérogénéité de l'équipe ainsi que des enjeux pédagogiques et didactiques, il serait souhaitable que le (la) candidat(e) soit titulaire du CAFIPEMF.

Missions spécifiques :

- organisation administrative rigoureuse des enseignements, de l'utilisation des locaux, de nombreuses réunions, en fonction de contraintes importantes et diversifiées ;
- animation pédagogique de l'équipe enseignante ;
- analyse approfondie des programmes français et du pays d'origine pour la mise en cohérence des enseignements réalisés dans chacune des deux langues ;
- contribution aux relations internationales de l'école, en particulier dans le cadre des projets de partenariat en matière éducative, de formation, d'encadrement et d'évaluation des enseignants ;
- adaptation à l'emploi et accompagnement des professeurs des écoles contractuels ;
- relations personnalisées avec les parents des différentes catégories d'élèves et leurs représentants ;

- prise en compte de la diversité des élèves en fonction des besoins justifiés par leur culture d'origine, leur situation personnelle ou médicale, et animation de la mixité interculturelle souhaitée par l'ensemble des pays partenaires ;
- relations de proximité avec la ville de Manosque et la communauté de communes, notamment en vue du déploiement des activités périscolaires ;
- organisation des tests conduisant au recrutement des élèves ou aux conseils à l'orientation ;
- expertise pour le recrutement des personnels enseignants ;
- intégration du projet d'école au projet global de l'EIPACA.

Compétences spécifiques :

Le(la) candidat(e) devra impérativement :

- maîtriser parfaitement l'anglais pour assurer en situation professionnelle des communications et échanges soutenus avec les élèves, les parents, les autres enseignants, les représentants des pays partenaires, les correspondants étrangers... ;
- disposer d'états de service évalués positivement en qualité de directeur(trice) d'une école primaire de plus de 9 classes (dimensions pédagogique, institutionnelle, organisationnelle, relationnelle) ;
- avoir une expérience d'enseignement dans le 1er degré et/ou de direction d'école en contexte international ;
- maîtriser l'utilisation des outils numériques (organisation, communication...) ;
- disposer de solides compétences relationnelles, d'écoute et de prise en compte de points de vue et approches culturelles différentes ;
- être à la fois disponible, adaptable et loyal.

Atouts complémentaires appréciés :

- expérience hors enseignement en contexte international et/ou multiculturel ;
- maîtrise d'autres langues que l'anglais ;
- participation à des actions de formation.

Renseignements divers :

L'emploi défini ci-dessus requiert l'exercice des fonctions à temps plein. Il est exclusif de tout autre avantage en nature, toutefois un logement situé dans l'enceinte de l'établissement est susceptible d'être mis à disposition à titre onéreux, par voie de convention d'occupation précaire. L'affectation sur ce poste ouvre droit au régime indemnitaire réglementairement associé à l'exercice des fonctions de directeur d'école.

Les candidatures doivent être transmises sous couvert de l'inspecteur d'académie- DASEN du département d'origine **avant le 25 mai 2018**, délai de rigueur, à :

**Direction des Ressources humaines
Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille
Place Lucien Paye
13 621 Aix-en-Provence cedex 1**

Le dossier de candidature comportera obligatoirement :

- un curriculum vitae (précisant les n° de téléphone personnel et adresse de messagerie auquel le candidat pourra être joint pendant toute la phase de sélection) ;
- une lettre de motivation en deux exemplaires (l'un français, le second en anglais) ;
- les copies des deux derniers rapports d'inspection ;
- l'avis de l'inspecteur d'académie – directeur des services départementaux de l'éducation nationale du département dont dépend le (la) candidat(e) ;
- toutes pièces jugées probantes par le candidat en vue d'établir la matérialité des expériences, qualifications ou diplômes mentionnés dans son curriculum vitae.

Copies des pièces du dossier de candidature seront adressées directement à :

- Madame la Directrice de l'école internationale Provence – Alpes – Côte d'Azur
Tel : 04 92 74 23 11 - mel : dir.eipaca@ac-aix-marseille.fr
159, avenue du Docteur Bernard Foussier
04100 MANOSQUE
- Madame l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de la circonscription de Manosque
Tel : 04 92 72 08 66 - mel : ce.0040031m@ac-aix-marseille.fr
2, rue Rossini
04100 MANOSQUE

Les candidats seront convoqués par mail, exclusivement, dans le courant du mois de juin pour un entretien de sélection devant une commission présidée par monsieur l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale des Alpes de Haute Provence.

Fait à Aix en Provence, le 7 avril 2018